

Cahier des Charges Supply Chain

Conditions Générales de Livraison

Applicables pour les livraisons de l'ensemble des sites de Crouzet, y compris la plateforme logistique Skipper.

Auteurs : Fabrice SENERCHIA

Date de création : 01/07/2017

Dernière modification : 19/09/2023

Version : 6

Historique de révision

Date	Auteurs	Version	Commentaires
01/07/2017	Fabrice Senerchia	1	Version initiale
12/07/2017	Fabrice Senerchia	2	Mise à jour caractéristiques générales UC
28/03/2018	Fabrice Senerchia	3	æ3.1 : mise a jour identification de l'entité de livraison (81xx)
06/05/2019	Fabrice Senerchia	4	æ3.1 : mise a jour adresse MAF
21/06/2023	Fabrice Senerchia	5	Mise a jour Logo + æ3.2 : respect adresse de livraison + etiquette Crouzet
19/09/2023	Elodie MARTIN	6	æ4 : 4 Mise a jour Exigences environnementales concernant les emballages

Objectif du document :

Ce document a pour objectif de décrire les besoins de Crouzet en termes de conditionnement, d'identification et de qualité des livraisons.

Sommaire

1	Exigences en termes de conditionnement	3
1.1	Caractéristiques générales UM	3
1.2	Caractéristiques générales UC	4
2	Exigences en termes d'identification.....	5
2.1	Unité de Manutention	5
2.2	Unité de Conditionnement	5
2.3	Etiquetage spécifique sous-conditionnements	6
3	La livraison.....	6
3.1	Les documents accompagnant la livraison.....	6
3.2	La séparation des commandes.....	7
3.3	La réception est ouverte	7
4	Exigences environnementales concernant les emballages.....	8
5	Gestion de la fermeture	8
6	Annexes.....	10
6.1	Annexe 1 : Préparation de UM	10
6.2	Annexe 3 : Exemples d'étiquettes Galia	11
6.3	Annexe 4 : Exemples de bon de commande	12

1 Exigences en termes de conditionnement

Les exigences de Crouzet en termes de conditionnement concernent les Unités de Manutention ainsi que les Unités de Conditionnement et éventuellement les sous-conditionnements.

- Unité de Manutention (UM) : palette + marchandise
- Unité de Conditionnement (UC) : Charge préhensible manuellement limitée à 12kg (exception de la limite de poids pour les bobines de fils, câble, matière)
Exemple : carton
- Sous-conditionnement : Contenant contenu dans une UC
Exemple : sachets, petites boîtes...

1.1 Caractéristiques générales UM

▪ Poids

Le poids total des UM ne doit pas excéder :

- 800 kgs pour les palettes européennes 800*1200
- 800 kgs pour les palettes standard lourdes 800*1200
- 500 kgs pour les palettes standard mi-lourdes 800*1200
- 200 kgs pour les palettes 800*600

L'utilisation de palettes standard légères (épaisseur de planche < 17 mm) est interdite.

▪ Hauteur

La hauteur totale de l'UM ne doit pas excéder 1400 mm.

▪ Type de palette utilisable

Les formats des palettes utilisables sont 1200*800 ou 800*600 pour une demi-palette.

Les palettes respectant la norme Internationale de Mesure Phytosanitaire NIMP 15 / ISPM 15 doivent être privilégiées.

Elle est obligatoire pour la marchandise en provenance hors Europe.

▪ Remarques

Dans le cas de gros volumes, une UM ne peut contenir qu'une seule référence.

1 palette = 1 référence

Dans le cas des faibles volumes :

Pour des raisons de coût de transport, la possibilité de livrer des UM contenant plusieurs références est accordée.

Dans ce cas :

- Les références à l'intérieur d'une même UM ne doivent pas être mélangées.
- Crouzet se réserve le droit d'exiger une référence par UM dans le cas des petits volumes si cette dernière règle n'était pas respectée.

Le maintien des UM doit être assuré par film thermo rétractable transparente ou banderolage avec cornière angle. La solution la plus adaptée devra être choisie afin que les produits soient maintenus pendant l'ensemble du trajet (Voir Annexe 1)

- Identifications

Les UC doivent être visibles de l'extérieur afin de permettre le contrôle de l'intégrité de la livraison (pas de film noir)

Les références des UC (étiquette identification) doivent être visibles sans dépotage de la palette.

- Sont interdits

Cerclage métalliques -> Préférer cerclage plastique ou feuillard textile

Clous

Agrafage des cartons sur la palette

Regroupement de différents entités Crouzet sur une même UM.

- Gestion du gerbage

Le gerbage n'est autorisé que dans le cas où il n'a d'impact ni sur la géométrie du conditionnement ni sur la qualité des pièces.

Dans le cas où il ne serait pas possible d'obtenir la garantie de la part du transporteur que les palettes ne seront pas gerbées, les UM utilisées doivent supporter le gerbage.

1.2 Caractéristiques générales UC

En complément des exigences spécifiques à certains produits.

Une UC ne peut contenir qu'une seule référence. Les UC doivent être remplies à 100% et garantir l'intégrité des produits jusqu'à nos lignes de production.

1 colis = 1 référence

Les conditionnements utilisés doivent répondre aux standards Galia.

Les UC doivent être fermées par ruban adhésif ou cerclage non métallique.

Une UC ne doit pas excéder 12 kg. (Exception de la limite de poids pour les bobines de fils, câble, matière)

Pour une référence donnée, l'UC sera :

- **Identique à chaque livraison**
- **Contiendra toujours le même nombre de pièces**

2 Exigences en termes d'identification

Toutes les UM et UC ainsi que les éventuels sous-conditionnements doivent être étiquetés.

- Le format d'étiquettes à retenir pour les UM est le **format Galia** (Voir Modèle proposés en annexe 3)
- Le format d'étiquettes à retenir pour les UC est le **format Etiquette Crouzet ou à défaut étiquette Galia.**
- L'étiquette doit résister aux intempéries

Les informations minimales en termes d'identification comprendront pour l'UC :

- Le code ou la référence indicé Crouzet
- La désignation
- La quantité du contenant
- L'identification du fournisseur
- Le numéro de lot de fabrication
- La date de fabrication
- Origine de la marchandise

2.1 Unité de Manutention

Dans le cas d'une palette mono référence :

Une étiquette sur chaque face largeur 800 et une sur le dessus.

- Le code ou la référence indicé Crouzet
- La désignation
- La quantité totale de UM
- L'identification du fournisseur

Si le fournisseur a obtenu une dérogation pour expédier plusieurs références sur une même UM, il n'est pas nécessaire d'apposer d'étiquette Galia UM.

2.2 Unité de Conditionnement

L'étiquette doit être positionnée sur la face étroite du conditionnement.

L'étiquette doit être visible sans dépotage de la palette.

Dans le cas d'un conditionnement C40, elle pourra être apposée sur le côté le plus large.

L'étiquette ne sera placée sur le côté du couvercle que dans le cas des boites avec couvercle qui recouvre entièrement le conditionnement.

2.3 Etiquetage spécifique sous-conditionnements

Les étiquettes des sous-conditionnements ne sont pas tenues de respecter le standard Galia Informations minimales requises sur les Unités de sous-conditionnement :

- La référence Crouzet
- La désignation
- La quantité de pièces contenue
- Le code fournisseur
- Le numéro de lot
- La date de fabrication

3 La livraison

Afin de procéder à la réception des marchandises, un certain nombre de points devront être respectés. Dans le cas où ces points ne seraient pas respectés, la livraison pourrait être refusée.

3.1 Les documents accompagnant la livraison

Toute livraison doit être accompagnée d'un **bordereau de livraison** ainsi que d'une **liste de colisage**.

Les données suivantes doivent figurer sur chaque BL :

En entête de BL :

- **L'adresse de livraison** de l'entité Crouzet livrée.
 - Crouzet 8101 – Valence
10 Rue du docteur Abel
26 000 Valence
 - Crouzet 8103 – Casablanca
route 1029 KM3
ZI Sidimarouf
20 280 Casablanca
MAROC
 - Crouzet 8105 c/o Skipper Logistique
15 rue Georges Méliès
ZI Briffaut Ouest
26 000 Valence
 - Crouzet Automatismes
Magasin MAF 8191
10 rue docteur Abel
26 000 Valence
- **Votre code fournisseur (en entête de BL et clairement identifiable)**
Exemple : « n° fournisseur 134931 »

Un BL et une unité de manutention (palette, suremballage ...) ne doivent jamais regrouper différentes entité Crouzet. (8101, 8103, 8104, 8105, 8191)

En détail de chaque ligne de BL

- **Type de commande, N° de commande et N° de postes**
Exemple : « OP 00081 17012345 1.000 »
- **Codes ou références indicées Crouzet**
- **Quantités**

(Voir exemple de commande en Annexe 4)

La liste de colisage doit comporter au minimum les informations suivantes :

- Le nombre de palettes
- Le poids total de chaque palette
- La date d'expédition
- Les références contenues sur chaque UM
- Le nombre d'UC contenues par UM
- Les quantités contenues par composant sur chaque UM
- Les Type de commande, n° des commandes et les n° de postes

Cette liste de colisage sera apposée sur chaque palette de la livraison dans une pochette plastifiée la protégeant des intempéries.

3.2 La séparation des commandes

Compte tenu que chaque entité Crouzet est en mesure de gérer ses propres commandes, même si les livraisons s'effectuent sur la plateforme logistique, il est **impératif de séparer la marchandise sur différentes palettes en fonction de l'entité Crouzet.**

Le numéro d'identification de l'entité est indiqué sur le bon de commande : BP : 8101, 8102, 8103, 8104, 8105 et dans l'adresse de livraison.

Il est interdit de mélanger 2 entités Crouzet sur une même palette et sur un même BL.

Pour les fournisseurs concernés, les livraisons sur le MAF sont également à séparer du reste des autres commandes.

Les adresses de livraison et les livraisons physiques doivent être respecter notamment pour les livraisons chez Skipper logistique c/o Crouzet, Crouzet Pont Isère et Crouzet Valence.

3.3 La réception est ouverte

Horaires à Valence :

- Du lundi au jeudi : 8h00-12h00 13h30-16h30
- Le vendredi : 8h00-11h30

Horaires de la plateforme logistique Skipper :

- Du lundi au vendredi : 8h40-12h 13h30-17h

Horaire à Pont Isère :

- Du lundi au jeudi : 8h30-12h00 13h00-16h30
- Le vendredi : 8h30-10h30

4 Exigences environnementales concernant les emballages

La diminution des emballages et leur recyclabilité doit être un axe de réflexion permanent de nos fournisseurs.

Crouzet incite notamment ses fournisseurs à mener des actions sur les axes suivants :

- Sélection de matériaux plus écologiques (ex : cartons, adhésifs sans solvants, films biodégradables, etc)
- Incorporation de contenu recyclé
- Conception optimale (ex : optimisation du ratio (masse) emballage/produit, réduction du suremballage)
- Matériaux majoritairement recyclables. Amélioration de la recyclabilité de l'emballage ou du produit en fin de vie (mono matériau, emballages avec des composants que l'on puisse séparer, matériaux compatibles avec la collecte sélective, le recyclage, etc.).
- Optimiser les épaisseurs, les grammages de matériaux, les emballages utilisés et les plans de palettisation.

Crouzet incite le Fournisseur à proposer un système de reprise des emballages en vue d'un recyclage ou d'une réutilisation de manière à limiter l'élimination des emballages usagés.

L'utilisation d'emballages réutilisables ou consignables réduits apporte de multiples bénéfices à la fois pour les fournisseurs et pour Crouzet :

- Meilleure Ergonomie
- Elimination des déchets
- Optimisation du transport
- Optimisation de l'espace sur les lignes de productions

Emballages bois : Les palettes / emballages bois doivent être si possible conformes à la norme NIMP 15 /ISPM 15.

Matériaux de calage : utiliser le papier froissé, les sacs gonflables polyéthylène.

Ne pas utiliser :

- Le PVC (polychlorure de vinyle)
- Les mousses de polyuréthane
- Le PSE (polystyrène expansé)
- Des flocons

5 Gestion de la fermeture

Crouzet :

Par le présent document, je confirme que les unités Crouzet restent ouvertes toute l'année à l'exception d'éventuelles fermetures exceptionnelles qui vous seraient communiquées.

La plateforme logistique Skipper, reste ouverte en permanence à l'exception des jours légaux de fermetures.

Fournisseur :

Dans ce cadre, le fournisseur met tout en œuvre pour assurer la continuité de service vis-à-vis de Crouzet aussi bien en termes de ressources que de disponibilité des composants.

Afin d'assurer la disponibilité des composants et ce, sans impact pour Crouzet, le fournisseur s'engage à :

- Maintenir son outil de production ouvert ainsi que celui de ses sous-traitants
- Maintenir son outil de production ouvert et s'engage à constituer un stock d'anticipation sur les pièces et sous-ensembles achetés chez des fournisseurs et/ou sous-traitants qui ferment
- Planifier les anticipations nécessaires (de ses fournisseurs et de son outil de production) et d'assurer les livraisons vis-à-vis de Crouzet pendant sa période de fermeture aux dates de livraison initiales des commandes.

Le fournisseur reste responsable de la gestion de son prestataire pendant sa période de fermeture (respect des dates de livraison)

Remarques complémentaires :

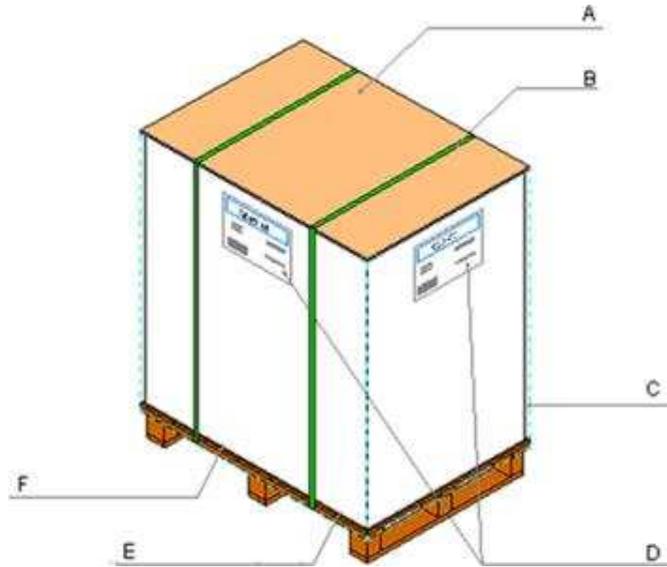
Sur les pièces sensibles, Crouzet se réserve le droit de demander des échantillons pour réaliser des contrôles qualité anticipés sur les lots de production stockés dans vos murs par anticipation.

Crouzet se réserve le droit, le cas échéant, d'auditer la constitution de l'anticipation et de demander au fournisseur un reporting mensuel de ses stocks.

Le fournisseur met en place une organisation garantissant la conformité des produits (contrôle renforcé ou à 100% avant la fermeture de ses fournisseurs, sous-traitants et/ou de son outil de production pour les stocks anticipés).

6 Annexes

6.1 Annexe 1 : Préparation de UM



6.2 Annexe 3 : Exemples d'étiquettes

Etiquette CROUZET (60x80 mm) pour les UC :



Code barre : CODE 128

1	Bartender	Donnée	Description	Taille F/V	Format
-		P	Détrompeur produit	F	-
-	P/N	79252896	Article	V	-
-		*	Détrompeur fin code-barres	F	-

2	Bartender	Donnée	Description	Taille F/V	Format
-	QTY	100	Quantité	V	5 caractères max

3	Bartender	Donnée	Description	Taille F/V	Format
-		M	Détrompeur lot	F	-
-	INDICE	C	Indice de l'article	V	2 caractères fixes (à compléter par blanc si 1 indice avec 1 caractère ou si indice vide)
-	DATE	170113	Date	V	YYMMDD
-	LOT	171983720V	Lot	V	10 caractères fixes (à compléter par blanc)
-		*	Détrompeur fin code-barres	F	-

Etiquette GALIA ETI9 pour UC :

Etiquette GALIA ETI 1 pour UM :

6.3 Annexe 4 : Exemples de bon de commande



Adresse de livraison
Crouzet c/o Skipper Logistique
15 rue Georges Méliès
ZI Briffaut Ouest
26000 Valence
France

Commande N° : **OP 00081 17021006**
Révision : 0 N° Four : **134236**

Mode envoi : MAIL
BP : **8105** Date : 11/07/17

Votre code fournisseur

Entité Crouzet

Adresse fournisseur

Nom du fournisseur
Adresse fournisseur

Transporteur	Incoterm	Règlement	Devise	Correspondant
	DAP	Condition règlement	EUR	Emetteur : Sanaa DRAISSI sanaa.draissi@innovistasensors.com Acheteur : Michel RUBIO michel.rubio@innovistasensors.com

COMMANDE SOUMISE AUX EXIGENCES DE LA PCA 029 EN VIGUEUR SI APPLICABLE

Ligne	Rev	Référence	Description	Plan	Ind	UM	Date Dem.	Quantité Commandée	Prix Unitaire	Montant HT Net
1,000		79215135	PILIER	79215135	A	EA	25/08/17	2000,000	Prix unitaire	Montant

N° poste de commande

Référence Crouzet

ETRE SUIVIE PAR LES AUTORITES DGA OU DGAC